

Danse

Diplôme d'État de professeur de danse

Site de Nantes

2026 - 2029

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E ET DU STAGIAIRE

Mise à jour : 3 septembre 2026

01. LE PONT SUPERIEUR : QU'EST-CE QUE C'EST ?	3
DEPARTEMENT DANSE (SITE DE NANTES)	3
DEPARTEMENT MUSIQUE (SITE DE RENNES)	3
LES AXES DE TRAVAIL ET DE RECHERCHE AU PONT SUPERIEUR	3
02. VOS CONTACTS AU DEPARTEMENT DANSE	4
03. ACCEDER A LA FORMATION	5
04. LES ENSEIGNEMENTS DE PREMIERE ANNEE (S1 ET S2)	9
PREMIERE ANNEE - SEMESTRE 1	9
PREMIERE ANNEE - SEMESTRE 2	14
05. LES ENSEIGNEMENTS DE DEUXIEME ANNEE (S3 ET S4)	19
DEUXIEME ANNEE - SEMESTRE 3	19
DEUXIEME ANNEE - SEMESTRE 4	25
06. LES ENSEIGNEMENTS DE TROISIEME ANNEE (S5 ET S6)	30
TROISIEME ANNEE - SEMESTRE 5	30
TROISIEME ANNEE - SEMESTRE 6	34
07. LES PRINCIPES ET MODALITES D'EVALUATION	37
FONCTIONS	37
MODALITES	37
NOTATIONS ET VALIDATION DES ECTS	38
08. LA VIE AU PONT SUPERIEUR	39
LES LOCAUX DU DEPARTEMENT DANSE	39
LE BEPS DANSE	41
LES DELEGUE-ES DE PROMOTION ET LES REPRESENTANT-ES AU CA	41
RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	42
UN ENVIRONNEMENT DE FORMATION SUR ET INCLUSIF	42
.....	42
.....	43
09. BIEN VIVRE A NANTES	44
SE LOGER	44
SE SOIGNER	44
DEMANDER UNE AIDE FINANCIERE	45
SE DEPLACER	47
PROFITER DE LA CULTURE A TARIF REDUIT	47

01. Le Pont Supérieur : qu'est-ce que c'est ?

Le Pont Supérieur – pôle d’enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de Loire – est un établissement public de coopération culturelle qui réunit l’État/Ministère de la Culture, les régions Bretagne et Pays de la Loire, la métropole de Brest, les villes de Nantes, Rennes et Angers ainsi que les Universités de Nantes, Rennes 2 et Angers.

École de formation supérieure – labellisée Erasmus + et accréditée par le ministère de la Culture – Le Pont Supérieur est inscrit dans le réseau des 99 établissements de l’Enseignement Supérieur Culture qui accueille plus de 36 000 étudiants (architecture et paysage, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma/audiovisuel et multimédia, patrimoines) dont 3 400 en danse et en musique.

Département danse (site de Nantes)

En danse, Le Pont Supérieur propose une formation en trois ans au Diplôme d’État (DE) de professeur de danse (jazz, classique et contemporain), une préparation à l’Examen d’Aptitude Technique (EAT), prérequis pour l’entrée en formation au DE de professeur de danse, ainsi qu’une offre régulière de formation professionnelle. Une attention particulière est portée au développement de liens avec artistes et structures aux plans national et international afin que chacun-e puisse enrichir sa posture artistique et, ainsi, pédagogique.

Département musique (site de Rennes)

L’établissement forme au Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) de musicien et au Diplôme d’État (DE) de professeur de musique. Le Pont Supérieur propose également un Master en recherche-crédation.

Les axes de travail et de recherche au Pont Supérieur

La relation avec le milieu professionnel est un axe majeur du projet de l’établissement. L’interrégion étant particulièrement riche dans tous les domaines du spectacle vivant, Le Pont Supérieur développe des partenariats multiples au service des étudiant-e-s et stagiaires : résidences, mises en situation, expérimentations...

Le travail collectif comme interdisciplinaire dans le développement des collaborations pédagogiques et artistiques danse/musique constitue un autre marqueur de ses formations.

Enfin, Le Pont Supérieur développe des activités de recherche sur l’art, sa transmission et ses liens avec la formation, attentif à sa présence active et son inscription dans les réseaux internationaux.

Exigence artistique, croisements des parcours, des esthétiques et des disciplines, expérimentation et recherche, articulation avec le milieu professionnel interrégional et international, sont les fondamentaux du projet du Pont Supérieur.



Grâce à une équipe de plus de deux cents formateurs, à ses nombreux partenariats avec les structures artistiques et culturelles de son territoire inter-régional, Le Pont Supérieur accompagne vers l'obtention des diplômes dans une juste articulation avec les débouchés professionnels ; il se veut un lieu d'expérimentations et de recherche dont l'enjeu est de transmettre et d'inventer un rapport sensible au monde, un lieu qui permette à chaque étudiante, étudiant, stagiaire d'y développer sa singularité, tout en se constituant ses propres outils au cours de ses apprentissages.

02. Vos contacts au département danse

Maurice COURCHAY

Directeur du département danse

mcourchay@lepontsuperieur.eu

Edwige AUDON

Adjointe à la direction

eadon@lepontsuperieur.eu

Bérénice NOUHAUD

Assistante de scolarité chargée du suivi des étudiants et des stagiaires

bnouhaud@lepontsuperieur.eu

06 29 84 41 66

Cheikh Anta DIAGNE

Coordonnateur technique

cadiagne@lepontsuperieur.eu

06 37 16 89 68

Maëlle THOMAS

Agente d'accueil

accueilnantes@lepontsuperieur.eu

06 99 17 29 99



03. Accéder à la formation

3.1 - Modalité d'accès

Prérequis pour intégrer la formation en première année :

- être titulaire de l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) ou d'une équivalence (cf. arrêté du 21 novembre 2024 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation, section 1) ;
- réussite à l'audition d'entrée du Pont Supérieur.

Modalités d'admission pour entrer en première année :

Admission sur dossier et audition en fonction des places disponibles :

- un dossier de candidature complet avec pièces justificatives
- un cours technique collectif d'une durée d'1h30 à 2h dans l'option choisie – épreuve éliminatoire ;
- un commentaire écrit à partir d'un extrait vidéo de danse permettant d'évaluer les aptitudes à ressentir, analyser et réfléchir sur la danse, les qualités rédactionnelles (durée de l'épreuve : 2h) ;
- un entretien avec le jury (constitué de membres de l'équipe pédagogique et artistique) visant à apprécier les motivations du candidat ou de la candidate, son intérêt pour l'enseignement de la danse, sa capacité à s'investir dans un processus de formation supposant un fort engagement physique, intellectuel et sensible, sa capacité à articuler ses besoins propres et ceux d'autrui dans la relation artistique et pédagogique.

Délai d'accès (prévisionnel) :

Au total, environ 5 mois :

- date limite de candidature : mai 2027
- auditions : organisées sur deux week-end en juin 2027
- résultats admission : semaine suivant les auditions
- rentrée : septembre 2027

Tarifs annuels en formation initiale à partir du 1^{er} janvier 2026 : 660 € + 75 € de frais de candidature à l'audition (non remboursables) + environ 105 € de CVEC en 2025-2026
Pour les boursiers, les frais de scolarité annuels en formation initiale sont dégressifs en fonction de l'échelon.

Echelon	7	6	5	4	3	2	1	0bis
Frais de scolarité (en €)	485	510	535	560	585	610	635	660

Tarifs annuels en formation professionnelle à partir du 1^{er} janvier 2026 : 1 350 € par année de formation (sans prise en charge) et 4 000 € par année de formation (avec prise en charge par un OPCO ou autres organismes financeurs) + 75 € de frais de candidature à l'audition (non remboursables)

*CVEC = contribution à la vie étudiante et de campus



3.2 - Objectifs de formation

Le Diplôme d'État est un diplôme national d'enseignement dans le domaine des arts vivants. Il est obligatoire pour enseigner la danse classique, jazz et contemporaine (loi du 10 juillet 1989). Sa préparation est intimement liée au développement et à la maturation artistique des étudiant-e-s et stagiaires. L'ensemble des composantes du parcours de formation s'inscrit donc dans l'expérience artistique des courants qui contribuent à l'art de la danse, son histoire et ses évolutions.

Le Diplôme d'État de professeur de danse donne à ses titulaires la responsabilité d'accompagner la jeunesse des territoires vers une construction de l'individu citoyen-artiste qui s'épanouit dans la pratique d'un art fait d'exploration, d'imaginaire, de rapport à soi et aux autres.

À compter de la rentrée 2026, le parcours de formation au Diplôme d'État de professeur de danse se déroule sur 6 semestres (3 années universitaires).

Évolution législative du diplôme

À la suite de plusieurs années de travaux le Diplôme d'État de professeur de danse se voit inscrit au niveau 6 (Bac +3) au répertoire national des certifications professionnelles ([RNCP40006 / DE – professeur de danse](#)).

Depuis [l'arrêté du 21 novembre 2024 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse](#) en application de l'article L. 362-1, il s'intègre dans le dispositif européen d'enseignement supérieur (LMD) et obtient l'acquisition de 180 crédits européens.

Le principe de l'acquisition des Unités de valeurs (Unités de valeur d'Anatomie-physiologie / Formation musicale / Histoire de la danse) délivrées par l'État est désormais remplacé par la validation, par l'établissement de formation, des blocs constitutifs du Diplôme d'État dans sa nouvelle maquette.

Les "anciennes" Unités de valeur deviennent des blocs de compétences. Deux types de blocs de compétences existent : blocs de compétences transversales (communes à toutes les Licences) et des blocs de compétences spécifiques (propres à l'enseignement de la danse).

Chaque compétence se voit attribuer un certain nombre d'ECTS. Sur les 180 ECTS requis à la validation du diplôme, 120 sont délivrés par Le Pont Supérieur et 60 sont délivrés par le ministère de la Culture sur réussite de l'épreuve terminale de pédagogie.

Objectifs de formation sur trois ans

La nouvelle maquette pédagogique se déploie sur 3 années universitaires. Cette opportunité va permettre une ouverture des axes sur lesquels le département danse du Pont Supérieur a créé sa réputation locale, régionale et nationale :

- Articulation entre culture et pratique, théorie et expérience artistique ;
- Relations avec les artistes et structures de création et de diffusion des territoires ;
- Potentialisation entre parcours de formation en danse et parcours de formation en sciences de l'éducation et de la formation ;
- Dynamique de recherche qui nourrit depuis de nombreuses années l'évolution des contenus et méthodes à l'œuvre dans les parcours de formation ;



- Partenariats avec l'éducation nationale à l'interface de l'Éveil-Initiation à la danse et de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) ;
- Inscription dans la réalité des besoins des milieux professionnels.

L'organisation en 6 semestres de ces enjeux va permettre une accentuation et un approfondissement de ceux-ci, et particulièrement à l'endroit de la relation avec les territoires, par la multiplication, tant en durée qu'en éventail, des partenaires concernés, des stages de découvertes et d'expérimentation au cœur des structures qui font la réalité de la vie culturelle et artistique des terroirs.

Organisation du cursus au Pont Supérieur

Durée : au total entre 1500h et 1700 h de cours réparties sur trois années de formation – de septembre à juin

Planning : formation à temps plein, sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) entre 9h et 18h. Certaines modifications exceptionnelles sont possibles : mercredis, soirées et week-ends. Certains projets artistiques qui jalonnent le parcours de formation peuvent impliquer des déplacements en France ou à l'étranger.

Périodes de vacances : une semaine en automne, deux semaines en fin d'année, une semaine en février et une au printemps. La présence aux cours est obligatoire. Le travail personnel est indispensable tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Des stratégies d'organisation doivent être mises en place pour faire face aux nombreuses échéances qui jalonnent le parcours.

3.3 - Modalités pédagogiques

La formation au Diplôme d'État de professeur de danse, eu égard aux connaissances et compétences visées, se construit sur des systèmes croisés entre pratique et culture artistique et pratique et culture pédagogique. Les contenus des enseignements sont donc nourris d'allers-retours permanents entre apports magistraux (connaissances) et ateliers d'exploration, d'expérimentation et d'appropriation (compétences). Il s'agit par-là de stimuler l'affirmation de l'identité de l'apprenant-e, au carrefour des dimensions artistiques et pédagogiques, afin qu'il-elle puisse ajuster son projet à l'interface de ses souhaits propres et des enjeux de l'évolution des contextes et besoins professionnels.

3.4 - Poursuites d'études

- Formation au Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de danse (niveau 7 de la certification professionnelle) ;
- Poursuite en Master dans les cursus universitaires Danses et Arts du spectacle (niveau 7 de la certification).

3.5 - Débouchés professionnels

Le Diplôme d'État de professeur de danse correspond au niveau 7 de la nomenclature de qualification du RNCP 40006. Le Diplôme d'État de professeur de danse permet à son-sa titulaire d'enseigner :



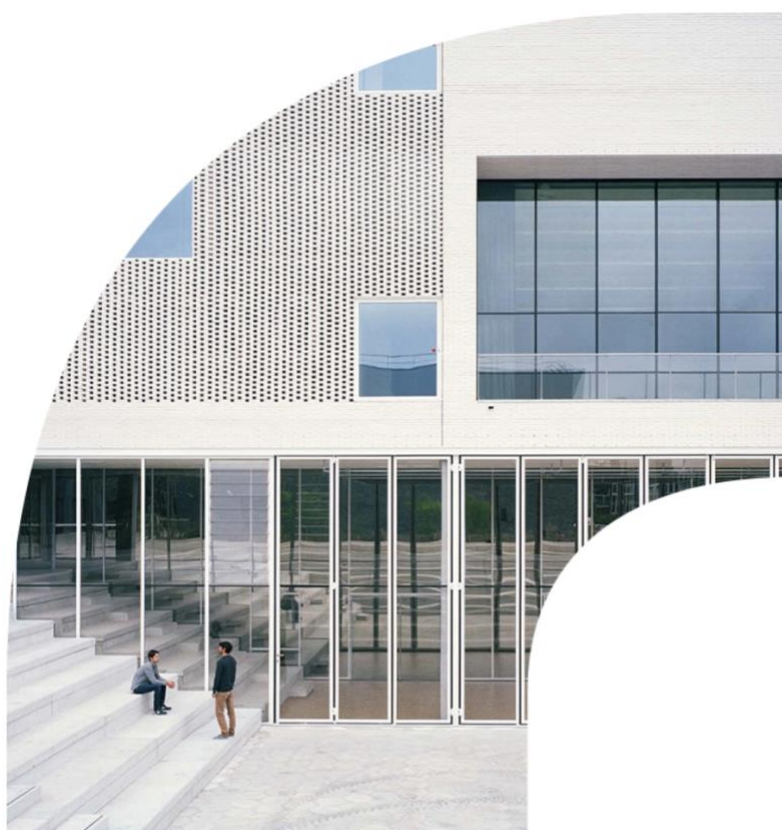
- dans des écoles de danse privées ou au sein des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales ;
- dans d'autres structures proposant des enseignements en danse, notamment dans les associations, les établissements socio-culturels et les clubs sportifs ;
- dans des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Dans le secteur privé, le-la professeur-e de danse diplômé-e d'État exerce :

- en tant que salarié-e de la structure où il-elle enseigne selon la qualification d'emploi définie par la convention collective applicable ;
- sous statut libéral ou d'auto-entrepreneur.

Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales, le-la professeur-e de danse diplômé-e d'État :

- peut accéder au cadre d'emplois de catégorie B des assistants territoriaux d'enseignement artistique (ATEA) par voie statutaire (concours d'accès à la fonction publique territoriale) ; à ce titre, le Diplôme d'État de professeur de danse est le diplôme requis pour se présenter au concours externe d'accès au grade ;
- dans le cadre d'une évolution de carrière dans la filière artistique de la fonction publique territoriale, il peut accéder par la voie du concours interne au cadre d'emplois de catégorie A des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (PTEA) ;
- à défaut, il exerce en tant que contractuel ou vacataire de la collectivité ou de l'établissement public employeur.



© Audrey Cerdan / atelier RAUM

04. Les enseignements de première année (S1 et S2)

Première année - semestre 1

SEMESTRE 1		VOL. H	ECTS
		325,5 h	30
Bloc de compétences transversales 1		10,5 h	2
BCT1-S1	Usages numériques	10,5 h	2
Bloc de compétences transversales 2		9 h	3
BCT2-S1	Exploitation de données à des fins d'analyse	9 h	3
Bloc de compétences transversales 3		19,5 h	3
BCT3-S1	Apprivoiser et enrichir son usage de la langue anglaise de manière contextuelle	19,5 h	3
Bloc de compétences spécifiques 1		108 h	3
BCS1-UE1-S1	Cours de développement technique et artistique en danse	58,5 h	0,5
BCS1-UE2-S1	Rencontres artistiques	30 h	0,5
BCS1-UE3-S1	Stratégies d'étirements et de renforcement profond	19h,5 h	0,5
BCS1-SAE-S1	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	1,5
Bloc de compétences spécifiques 2		120 h	12
BCS2-UE1-S1	Culture chorégraphique, rapports aux œuvres et analyses	61,5 h	6
BCS2-UE2-S1	Culture et formation musicale à partir des œuvres	58,5 h	6
Bloc de compétences spécifiques 3		58,5 h	7
BCS3-UE1-S1	Anatomie-Physiologie du corps humain	58,5 h	4
BCS3-SAE-S1	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	3

Bloc de compétences transversales 1 (BCT1) / Usages Numériques

BCT1-S1 - Usages numériques

Durée : 10,5 h Intervenantes : Céline ROUX, Léna ROBLIN Coefficient : 2

- Parfaire sa maîtrise du traitement de texte et de la mise en page en vue de la réalisation de documents type mémoire de recherche, compte-rendu, dossier de projet etc. ;
- Savoir intégrer de l'iconographie et des liens hypertextes dans un dossier ;
- Connaître les outils du numérique et les vigilances à avoir pour une navigation internet éthique et sécurisée afin de traiter, produire et diffuser de l'information.

Évaluation

- Examen en présentiel sur ordinateur



Bloc de compétences transversales 2 (BCT2) / Exploitation de données à des fins d'analyse

BCT2-S1 - Exploitation de données à des fins d'analyse

Durée : 9 h Intervenante : Céline ROUX Coefficient : 3

Identifier et sélectionner des ressources :

- Connaître les différents types de ressources et les champs d'utilisation dans le métier de professeur de danse ;
- Savoir mener des recherches dans un environnement physique et numérique ;
- Développer son sens critique face à une ressource pour en évaluer la pertinence.

Évaluation

- Dossier de recherche en lien avec les artistes invités

Bloc de compétences transversales 3 (BCT3) / Expression et communication écrites et orales

BCT3-S1 - Apprivoiser et enrichir son usage de la langue anglaise de manière contextuelle

Durée : 19,5 h Intervenante : Fabiola MARTIN Coefficient : 3

À partir de textes, vidéo-danses et reportages, l'étudiant-e élargi le registre des sources exploitables pour nourrir démarches et recherches en lien avec le programme de culture chorégraphique

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP) - coeff. 1
- Synthèse orale en anglais d'un reportage - coeff. 2

Bloc de compétences spécifiques 1 (BCS1) / Maîtriser au moins une technique de danse dans ses dimensions artistiques à un niveau professionnel

BCS1-UE1-S1 - Cours de développement technique et artistique en danse

Durée : 58,5 h Intervenant-e-s : Liste non exhaustive et reliée aux spécificités chorégraphiques : Zoé DURAND, Pauline DASSAC, Daniel HOUSSET, Stéphane BOURGEOIS, Rosine NADJAR, José-Luis SANCHEZ, ... Coefficient : 0,5

Spécificité chorégraphique (Jazz - Contemporain) et discipline complémentaire (Classique)
La maîtrise d'une spécificité relève d'un entraînement permanent. Le corps et la sensibilité évoluant sans cesse, il est indispensable qu'une pratique régulière et de haut niveau



permette à l'étudiant-e/stagiaire d'entretenir, développer ses compétences spécifiques, qu'elle nourrisse le réservoir de ce dont il dispose pour s'exprimer et transmettre.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**

BCS1-UE2-S1 - Rencontres artistiques

Durée : 30 h Artistes (par ordre chronologique d'intervention) : Benoît CANTETEAU, Paul REDIER, Julie NIOCHE Coefficient : 0,5

À partir des œuvres de chorégraphes, les étudiant-e-s sont invité-e-s par ceux-ci à découvrir et explorer leur processus de travail issus de certaines de leurs réalisations. Ces partages viennent nourrir et enrichir la palette corporelle, sensorielle, sensible, imaginaire, émotionnelle en lien avec les étapes de la formation.

Cœur d'une pratique évolutive, enrichissante, le principe des rencontres artistiques sous forme de séminaire de 10h avec un-e artiste permet aux étudiant-e-s/stagiaire de rester connectés à la création actuelle, de découvrir des univers chorégraphiques pluriels. Élargir sa sensibilité, ses expériences corporelles, sa disponibilité physique et intellectuelle, son imaginaire, être en capacité de mesurer les évolutions, les liens entre patrimoines et créations, font intimement parti de la formation d'un-e enseignant-e qui est avant tout un-e artiste. Chaque saison, et autant que faire se peut, les artistes intervenant dans ce cadre peuvent aussi être programmés en lien avec l'actualité culturelle de la Métropole.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP) et fiches de synthèse**

BCS1-UE3-S1 - Stratégies d'étirements et de renforcements profonds

Durée : 19,5 h Intervenante : Marjorie DUPRAT Coefficient : 0,5

Vise à apporter aux étudiant-e-s des outils de travail personnels et d'élaborer des rituels de mise en route corporelle. Il s'agit également de nourrir les processus de conscience corporelle et proprioceptive

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**

BCS1-SAE-S1 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 1,5

Réalisation d'un solo à partir des éléments traversés au premier semestre et rédaction d'un mini-dossier sur les processus de travail et références convoquées.

Évaluation

- **Réalisation d'un solo et dossier d'étayage**



Bloc de compétences spécifiques 2 (BCS2) / Mobiliser la culture chorégraphique et musicale au service de sa pratique artistique et de son enseignement

BCS2-UE1-S1 - Culture Chorégraphique, rapports aux œuvres et analyses

Durée : 61,5 h Intervenantes : Céline ROUX, Virginie GARANDEAU, Justine SIMON

Coefficient : 6

Des précurseurs des spécificités dansées à leurs déploiements dans les années 1950

- De la naissance de la danse moderne à l'abstraction américaine ;
- Des racines africaines au Broadway style : une multitude de réseaux et de ramifications ;
- Des danses de la Renaissance à la multiplication de la pensée néoclassique.

Évaluation

• Contrôle Continu (Coeff.3) :

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Série de travaux personnels stimulant les différentes compétences analytiques et rédactionnelles pour réaliser des réflexions étayées sur l'évolution chorégraphique selon les champs et les œuvres au regard de leurs contextes.

• Contrôle Terminal (Coeff.3) :

- Écrit sur table (3h), sans document, faisant appel aux compétences et connaissances mises en œuvre durant le S1 sous forme de développements rédactionnels spécifiques.

BCS2-UE2-S1 - Culture et formation musicale à partir des œuvres

Durée : 58,5 h Intervenants : Michel BOURCIER, Hugo MACÉ, François RIPOCHE

Coefficient : 6

Contenus :

- Approche globale de l'Histoire de la Musique et des courants esthétiques ;
- Approche des outils d'utilisation de la voix parlée et chantée ;
- Acquisition des fondamentaux rythmiques, harmoniques et mélodiques ;
- Outils de lecture d'une partition ;
- Reconnaissance et Mémorisation des objets musicaux selon les critères de "répétition et différence" ;
- Principales formes et structures musicales ;
- Acquisition d'un vocabulaire musical précis ;
- Reconnaissance des familles d'instruments ;
- Rapports à l'Improvisation.

Évaluation

• Contrôle Continu (Coeff.3) :

- Assiduité, Participation et Progression (APP)

• Contrôle Terminal (Coeff.3) :

- Réalisation d'un objet chorégraphique individuel à partir d'un extrait musical de 2mn tiré au sort et apparenté aux styles et aux périodes abordées en cours. La performance dansée devra rendre visible les formants de l'extrait musical.
- Soutenance sur les choix opérés à partir de l'analyse musicale effectuée



Bloc de compétences spécifiques 3 (BCS3) / Accompagner la construction corporelle sensible des élèves et prévenir les risques liés à la pratique de la danse

BCS3-UE1-S1 - Anatomie-Physiologie du corps humain

Durée : 58,5 h Intervenante : Adèle BENARD Coefficient : 4

Contenus :

- Le corps vivant (organisation globale du corps humain, répartition des masses et pressions en lien avec la gravité ;
- Ateliers d'exploration corporelle en lien avec les entrées théoriques ;
- Structures et fonctions du corps humain, de ses composantes et langages associés.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)** - Coeff. 1
- **Présentation d'exposés thématiques, QCM, QROC** (Question Réponse Ouverte Courte) - Coeff. 3

BCS3-SAE-S1 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 3

Réalisation d'une séquence dansée (2 à 3 minutes) en petits groupes, à partir d'une thématique tirée au sort, dossier d'étayage, soutenance

Évaluation

- **Réalisation d'une séquence dansée avec dossier d'étayage et soutenance**



Première année - semestre 2

SEMESTRE 2		VOL. H	ECTS
		274 h	30
Bloc de compétences transversales 1			
Bloc de compétences transversales 2		9 h	2
BCT2-S2	Exploitation de données à des fins d'analyse en lien avec l'IA	9 h	2
Bloc de compétences transversales 3		13,5 h	2
BCT3-S2	Apprivoiser et enrichir son usage de la langue anglaise de manière contextuelle	13,5 h	2
Bloc de compétences spécifiques 1		94 h	4
BCS1-UE1-S2	Cours de développement technique et artistique en danse	40,5 h	0,5
BCS1-UE2-S2	Rencontres artistiques	40 h	0,5
BCS1-UE3-S2	Stratégies d'étirements et de renforcement profond	13h,5 h	0,5
BCS1-SAE-S2	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	2,5
Bloc de compétences spécifiques 2		99 h	14
BCS2-UE1-S2	Culture chorégraphique, rapports aux œuvres et analyses	55,5 h	4
BCS2-UE2-S2	Culture et formation musicale à partir des œuvres	43,5 h	4
BCS2-SAE-S2	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	6
Bloc de compétences spécifiques 3		58,5 h	8
BCS3-UE1-S2	Anatomie-Physiologie du corps humain	40,5 h	3
BCS3-UE2-S2	Apports des neurosciences	12	1
BCS3-UE3-S2	Danse et Santé	6	1
BCS3-SAE-S2	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	3

Bloc de compétences transversales 2 (BCT2) / Exploitation de données à des fins d'analyse

BCT2-S2 - Exploitation de données à des fins d'analyse en lien avec l'IA

Durée : 9 h Intervenantes : Céline ROUX Coefficient : 2

Identifier et sélectionner des ressources :

- Connaître les différents types d'Intelligence Artificielle et les champs d'utilisation dans le métier de professeur de danse ;
- Savoir faire une demande à l'IA et la parfaire ;
- Développer son sens critique face à une proposition de l'IA pour en évaluer la pertinence.

Évaluation

- **Réalisation d'un dossier de recherche** de ressources générées par l'IA sur un sujet spécifique en petits groupes



Bloc de compétences transversales 3 (BCT3) / Expression et communication écrites et orales

BCT3-S2 - Apprivoiser et enrichir son usage de la langue anglaise de manière contextuelle

Durée : 13,5 h Intervenante : Fabiola MARTIN Coefficient : 2

À partir de textes, vidéo-danses et reportages en langue anglaise, l'étudiant-e élargi le registre des sources exploitables pour nourrir démarches et recherches en lien avec le programme de culture chorégraphique.

Évaluation

- Synthétiser à l'écrit un reportage en anglais sur un aspect de la culture chorégraphique

Bloc de compétences spécifiques 1 (BCS1) / Maîtriser au moins une technique de danse dans ses dimensions artistiques à un niveau professionnel

BCS1-UE1-S2 - Cours de développement technique et artistique en danse

Durée : 40,5 h Intervenant-e-s : Liste non exhaustive et reliée aux spécificités chorégraphiques : Zoé DURAND, Pauline DASSAC, Daniel HOUSSET, Stéphane BOURGEOIS, Rosine NADJAR, José-Luis SANCHEZ, ... Coefficient : 0,5

Spécificité chorégraphique (Jazz - Contemporain) et discipline complémentaire (Classique)
La maîtrise d'une spécificité relève d'un entraînement permanent. Le corps et la sensibilité évoluant sans cesse, il est indispensable qu'une pratique régulière et de haut niveau permette à l'étudiant-e/stagiaire d'entretenir, développer ses compétences spécifiques, qu'elle nourrisse le réservoir de ce dont il dispose pour s'exprimer et transmettre.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)

BCS1-UE2-S2 - Rencontres artistiques

Durée : 40 h Artistes (par ordre chronologique d'intervention) : Loïc TOUZÉ, Laurent CEBE, Marvin PENE, Camille THOMAS-KONATÉ Coefficient : 0,5

À partir des œuvres de chorégraphes, les étudiant-e-s sont invité-e-s par ceux-ci à découvrir et explorer leur processus de travail issus de certaines de leurs réalisations. Ces partages viennent nourrir et enrichir la palette corporelle, sensorielle, sensible, imaginaire, émotionnelle en lien avec les étapes de la formation.

Cœur d'une pratique évolutive, enrichissante, le principe des rencontres artistiques sous forme de séminaire de 10h avec un-e artiste permet aux étudiant-e-s/stagiaire de rester connectés à la création actuelle, de découvrir des univers chorégraphiques pluriels. Élargir sa sensibilité, ses expériences corporelles, sa disponibilité physique et intellectuelle, son imaginaire, être en capacité de mesurer les évolutions, les liens entre patrimoines et créations, font intimement parti de la formation d'un-e enseignant-e qui est avant tout un-



une artiste. Chaque saison, et autant que faire se peut, les artistes intervenant dans ce cadre peuvent aussi être programmés en lien avec l'actualité culturelle de la Métropole.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP) et fiches de synthèse

BCS1-UE3-S2 - Stratégies d'étirements et de renforcements profonds

Durée : 13,5 h Intervenante : Marjorie DUPRAT Coefficient : 0,5

Vise à apporter aux étudiant-e-s des outils de travail personnels et d'élaborer des rituels de mise en route corporelle. Il s'agit également de continuer à nourrir les processus de conscience corporelle et proprioceptive

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)

BCS1-SAE-S2 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 2,5

Réalisation d'un solo à partir des éléments traversés aux premier et second semestres et rédaction d'un dossier sur les processus de travail et références convoquées.

Évaluation

- Réalisation d'un solo et dossier d'étayage

Bloc de compétences spécifiques 2 (BCS2) / Mobiliser la culture chorégraphique et musicale au service de sa pratique artistique et de son enseignement

BCS2-UE1-S2 - Culture Chorégraphique, rapports aux œuvres et analyses

Durée : 55,5 h Intervenant-e-s : Céline ROUX, Justine SIMON, Philippe GUIGAND
Coefficient : 4

Les spécificités dansées des années 1960 à aujourd'hui :

- De la postmodernité à la mondialisation de la danse contemporaine ;
- De la Black Modern Dance à la question identitaire du modern jazz aujourd'hui en France ;
- Entre répertoire et néoclassique, le post classique comme nouvel horizon ;
- Les fondements et évolutions de la culture Hip-Hop (dans le cadre d'une rencontre artistique)

- Analyser les œuvres en danse

Évaluation

- **Contrôle Continu :**
 - Assiduité, Participation et Progression



- Analyse d'œuvres (1 à partir de vidéo danse, 1 à partir d'un spectacle vivant)
- Exposés Thématiques en petits groupes

BCS2-UE2-S2 - Culture et formation musicale à partir des œuvres

Durée : 43,5 h Intervenants : Michel BOURCIER, Hugo MACÉ, François RIPOCHE

Coefficient : 4

Approfondissement des notions abordées au premier semestre.

Évaluation

• Contrôle Continu :

- Assiduité, Participation et Progression

BCS2-SAE-S2 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 6

'Hommage croisé'

En petits groupes : à partir des courants chorégraphiques et musicaux découverts et analysés durant l'année tirage au sort d'un extrait d'œuvre musicale et de deux extraits d'œuvres chorégraphiques. À partir de ces tirages, réaliser un objet chorégraphique (durée de 3 à 5mn) qui rende un "hommage croisé" à ces œuvres de référence. Un dossier d'étayage des choix effectués et des processus de création complètera la démarche. Soutenance du dossier à l'issue de la réalisation performative.

Évaluation

• Contrôle Terminal :

- Réalisation artistique référencée à partir du parcours musical et chorégraphique du BCS2 avec dossier d'étayage et soutenance

Bloc de compétences spécifiques 3 (BCS3) / Accompagner la construction corporelle sensible des élèves et prévenir les risques liés à la pratique de la danse

BCS3-UE1-S2 - Anatomie-Physiologie du corps humain

Durée : 40,5 h Intervenante : Adèle BENARD Coefficient : 3

Contenus :

- Processus d'apprentissages corporels, sensoriels et sensibles et leurs conséquences en termes d'organisation et de réorganisation posturale et relationnelle ;
- Les mécanismes d'adaptation à l'effort, de préparation corporelle et de récupération.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP) - Coeff. 1

- Présentation d'exposés thématiques, QCM, QROC (Question Réponse Ouverte Courte) - Coeff. 2



BCS3-UE2-S2 - Apports des neurosciences

Durée : 12 h Intervenante : Bérangère THIRIOUX Coefficient : 1

Contribution des neurosciences aux réflexions sur les mécanismes d'appropriation des techniques de danse, des stratégies posturales, de l'expressivité en lien avec les mécanismes proprioceptifs.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP) et Fiche de synthèse**

BCS3-UE3-S2 - Danse et santé

Durée : 6 h Intervenante : Soazig LE FRÊNE Coefficient : 1

Les notions d'échauffement, de récupération, de nutrition, d'hygiène de vie

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP), Fiche de synthèse**

BCS3-SAE-S2 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 3

Réalisation d'une séquence dansée (1 mn à 1,5mn), dossier d'étayage, transmission aux pairs, soutenance des choix opérés en lien avec le dossier.

Évaluation

- **Séquence dansée avec dossier d'étayage, transmission et soutenance**



05. Les enseignements de deuxième année (S3 et S4)

Deuxième année - semestre 3

SEMESTRE 3		VOL. H	ECTS
		346 h	30
Bloc de compétences transversales 4		18 h	2
BCT4-S3	Connaissance des milieux d'insertion professionnelle et de leurs fonctionnements	18 h	2
Bloc de compétences transversales 5		21 h	2
BCT4-UE1-S3	S'inscrire dans le projet d'un établissement et d'une équipe	9 h	1
BCT4-UE2-S3	VHSS Handicap Citoyenneté Environnement	12 h	1
Bloc de compétences spécifiques 1		89 h	4
BCS1-UE1-S3	Cours de développement technique et artistique en danse	54 h	0,5
BCS1-UE2-S3	Outils de composition chorégraphique	35 h	0,5
BCS1-SAE-S3	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	3
Bloc de compétences spécifiques 3		60 h	8
BCS3-UE1-S3	Approches Somatiques et AFCMD	54 h	4
BCS3-UE2-S3	Danse et Santé	6 h	1
BCS3-SAE-S3	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	3
Bloc de compétences spécifiques 5		80 h	7
BCS5-UE1-S3	Concevoir et co-construire un projet EAC / PEAC	40 h	3,5
BCS5-UE2-S3	Médiation artistique en danse : outils, postures, école du spectateur et CPS	40 h	3,5
Bloc de compétences spécifiques 6		78 h	7
BCS6-UE1-S3	Interroger Ses Pratiques Artistiques et Pédagogiques (ISPAP) : apports des Sciences de l'Éducation	33 h	2
BCS6-UE2-S3	ISPAP : apports des fondamentaux labaniens du mouvement	24 h	2
BCS6-UE3-S3	ISPAP : les fondamentaux des spécificités chorégraphiques	12 h	2
BCS6-UE4-S3	Méthodologie de recherche universitaire-Parcours suivi MÉMOIRE (s'initier à une démarche de recherche)	9 h	1

Bloc de compétences transversales 4 (BCT4) / Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

BCT4-S3 - Connaissance des milieux d'insertion professionnelle et de leurs fonctionnements

Durée : 18 h Intervenant-e-s : à confirmer Coefficient : 2

En partenariat avec le CRR de Nantes et le CN D

- Fonction publique territoriale et SNOP ;
- Notions de territoire, convention collective ECLAT et contrat de travail ;
- Auto-entrepreneur, pluriactivité, inscription et gestion des statuts ;
- Gérer une école de danse (les incontournables).



Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP) et fiches de synthèse

Bloc de compétences transversales 5 (BCT5) / Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

BCT5-UE1-S3 - S'inscrire dans le projet d'un établissement et d'une équipe

Durée : 9 h Intervenant-e-s : à confirmer Coefficient : 1

Témoignages de professionnels impliqués dans la direction d'école de danse, de structures de création et de diffusion. Ce module contribue à l'orientation et la préparation du stage qui sera réalisé au semestre suivant (S4).

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP) et fiches de synthèse

BCT5-UE2-S3 - VHSS*, Handicap, Citoyenneté, Environnement

Durée : 12 h Intervenant-e-s : à confirmer Coefficient : 1

Apports concernant les VHSS, l'emprise pédagogique, les notions de citoyenneté et d'environnement, la question du handicap et de l'inclusivité

* *Violences et Harcèlement sexistes et sexuels*

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP) et fiches de synthèse

Bloc de compétences spécifiques 1 (BCS1) / Maîtriser au moins une technique de danse dans ses dimensions artistiques à un niveau professionnel

BCS1-UE1-S3 - Cours de développement technique et artistique en danse

Durée : 54 h Intervenant-e-s : Liste non exhaustive et reliée aux spécificités chorégraphiques : Zoé DURAND, Pauline DASSAC, Daniel HOUSSET, Stéphane BOURGEOIS, Rosine NADJAR, José-Luis SANCHEZ, ... Coefficient : 0,5

Spécificité chorégraphique (Jazz - Contemporain) et discipline complémentaire (Classique)
La maîtrise d'une spécificité relève d'un entraînement permanent. Le corps et la sensibilité évoluant sans cesse, il est indispensable qu'une pratique régulière et de haut niveau permette à l'étudiant-e/stagiaire d'entretenir, développer ses compétences spécifiques, qu'elle nourrisse le réservoir de ce dont il dispose pour s'exprimer et transmettre.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)



BCS1-UE2-S3 - Outils de composition chorégraphique

Durée : 35 h Intervenant-e-s : à confirmer Coefficient : 0,5

À partir des œuvres de chorégraphes, les étudiant-e-s sont invité-e-s par ceux-ci à découvrir et explorer leur processus de travail issus de certaines de leurs réalisations. Ces partages viennent nourrir et enrichir la palette corporelle, sensorielle, sensible, imaginaire, émotionnelle en lien avec les étapes de la formation.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP) et fiches de synthèse**

BCS1-SAE-S3 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 3

Réalisation d'un solo à partir des éléments traversés et qui s'inspire d'une thématique choisie parmi quatre tirées au sort et rédaction d'un mini-dossier sur les processus de travail et références convoquées. Les sujets possibles sont issus des arts, des sciences, de la philosophie etc.

Évaluation

- **réalisation d'un solo avec dossier d'étayage**

Bloc de compétences spécifiques 3 (BCS3) / Accompagner la construction corporelle sensible des élèves et prévenir les risques liés à la pratique de la danse

BCS3-UE1-S3 – Approches somatiques et Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)

Durée : 54 h Intervenant-e-s : Valentine VUILLEMIER, Robert LE NUZ, à confirmer
Coefficient : 4

Contenus :

- Apports des éléments fondamentaux liés à l'organisation du corps humain de la personne et de sa relation au(x) mouvement(s) ;
- Travail d'analyse des éléments de l'écriture chorégraphique en lien avec le corps de l'interprète ;
- Rapport entre actions corporelles sensibles, émotions et systèmes de représentation du sujet.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP) - Coeff. 2**
- **Présentation d'exposés thématiques - Coeff. 2**



BCS3-UE2-S3 - Danse et santé

Durée : 6 h Intervenante : Soazig LE FRÊNE Coefficient : 1

Ce module vise à sensibiliser sur les problématiques liées à la santé dans le cadre de pratiques de haut niveau en danse (nourriture, sommeil, échauffement, récupération, suivis). Prendre soin de soi et des autres pour une carrière artistique et pédagogique efficiente et saine.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP), Fiche de synthèse**

BCS3-SAE-S3 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 3

Réalisation et présentation d'une proposition chorégraphique (2 à 3mn) en petits groupes à partir d'une thématique tirée au sort, dossier d'étayage, soutenance

Évaluation

- **Réalisation chorégraphique avec présentation, dossier d'étayage et soutenance**

Bloc de compétences spécifiques 5 (BCS5) / Conduire des parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de médiation

BCS5-UE1-S3 - Concevoir et co-construire un projet EAC/PEAC

Durée : 40 h Intervenant-e-s : Edwige AUDON et équipe à confirmer Coefficient : 3,5

- Comprendre les enjeux philosophiques et politiques de l'EAC ;
- Concevoir un projet EAC structuré et partenarial ;
- S'initier à la construction d'un PEAC ;
- Mobiliser des outils d'intelligence collective ;
- Intégrer les CPS (Compétences Psycho-Sociales) dans les objectifs pédagogiques ;
- Intégrer des œuvres comme fil conducteur du projet.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**
- **Réalisation d'un projet EAC/PEAC argumenté**

BCS5-UE2-S3 - Médiation artistique en danse : outils, postures, école du spectateur et compétences psychosociales (CPS)

Durée : 40 h Intervenant-e-s : Edwige AUDON et équipe à confirmer Coefficient : 3,5

- Mettre en œuvre des actions de médiation à partir des œuvres ;
- Développer une posture de médiateur favorisant les CPS ;
- Construire des dispositifs d'école du spectateur ;



- Construire des ateliers de médiation ;
- Faire du lien avec le développement psychologique, sensori-moteur, l'apport des neurosciences et les outils numériques ;
- Faire du lien avec les Sciences de l'Éducation.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**
- **Élaboration et conduite d'une séquence de médiation** basée sur une œuvre intégrant l'école du spectateur, les enjeux des CPS, la rencontre et la pratique.

Bloc de compétences spécifiques 6 (BCS6) / Questionner ses pratiques artistiques et pédagogiques et s'initier à une démarche de recherche

BCS6-UE1-S3 - Apports des sciences de l'éducation et de la formation

Durée : 33 h Intervenant-e-s : à confirmer Coefficient : 2

En partenariat avec le département des sciences de l'éducation et de la formation de Nantes Université, le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

En quoi certains modèles d'observation et d'analyse développés dans les sciences de l'éducation sont-ils des ressources pour mettre en perspective et faire évoluer ses pratiques d'apprentissages et de transmission

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**
- **Compte rendu de parcours** et mise en perspective de ses pratiques

BCS6-UE2-S3 - Apports des fondamentaux labaniens du mouvement

Durée : 24 h Intervenante : Paméla HARRIS Coefficient : 2

Découverte et acquisition des outils labaniens de l'analyse du mouvement dansé (LMA : Laban Movement Analysis) :

- L'introduction des principes de l'Analyse du Mouvement de Rudolf LABAN et plus particulièrement l'étude de l'EFFORT ;
- L'approfondissement des notions de qualité et de contraste dans les dynamiques du mouvement dansé et de la voix ;
- L'expérimentation des liens entre les dynamiques corporelles et le rythme ;
- L'approfondissement des dynamiques spécifiques des verbes d'action et de mouvement ;
- Une sensibilisation à la Labanotation.

Au service des spécificités chorégraphiques ces outils permettent d'en identifier leurs composantes, leurs combinatoires et les rapports entretenus entre leur émergence historique et leur utilisation à des fins d'expression artistique aujourd'hui.



Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Analyse des liens entre sa pratique chorégraphique et les apports labaniens

BCS6-UE3-S3 - Les fondamentaux des spécificités chorégraphiques

Durée : 12 h Intervenant-e-s : Rosine NADJAR, Daniel HOUSSET Coefficient : 2

Ces apports visent à recenser, enrichir et stabiliser les connaissances incarnées indispensables liées à une spécificité chorégraphique dans l'objectif de la transmettre. Liens avec le SNOP (Schéma national d'Orientation Pédagogique)

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Compte rendu des apports au regard de sa pratique

BCS6-UE4-S3 - S'initier à une démarche de recherche

Durée : 9 h Intervenante : Céline ROUX Coefficient : 1

- Réflexion sur la mise en œuvre d'un projet de recherche ;
- Méthodologie de recherche en vue de la réalisation d'un mémoire ;
- Détermination du sujet et des axes de travail sachant que le mémoire doit aussi permettre à l'étudiant-e /stagiaire de faire le point sur un domaine qui lui tient à cœur et qui lui permet d'évoluer dans sa pratique artistique et pédagogique et/ou son projet professionnel.

Évaluation

- Note rédigée et exposant le sujet, les axes de travail et ressources dédiées, la problématique de la recherche



Deuxième année - semestre 4

SEMESTRE 4		VOL. H	ECTS
		213 h	30
Bloc de compétences transversales 4		15 h	2
BCT4-S4	Caractériser et valoriser son identité professionnelle	15 h	2
Bloc de compétences transversales 5		20 h	2
BCT5-S4	Stage d'observation en milieu professionnel d'enseignement de la danse	20 h	2
Bloc de compétences spécifiques 1		16,5 h	5
BCS1-UE1-S4	Cours de développement technique et artistique en danse	16,5 h	0,5
BCS1-SAE-S4	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	4,5
Bloc de compétences spécifiques 3		64,5 h	7
BCS3-UE1-S4	Approches Somatiques et AFCMD	28,5 h	2
BCS3-UE2-S4	Développement physiologique, psychologique et psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent	18 h	1
BCS3-UE3-S4	Neurosciences et conscience corporelle	18 h	1
BCS3-SAE-S4	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation	TP	3
Bloc de compétences spécifiques 5		40 h	7
BCS5-UE1-S4	Stage en immersion professionnelle EAC-Médiation	40 h	7
Bloc de compétences spécifiques 6		57 h	7
BCS6-UE1-S4	Interroger Ses Pratiques Artistiques et Pédagogiques (ISPAP) : les fondamentaux des spécificités chorégraphiques	21 h	2
BCS6-UE2-S4	ISPAP : stage d'observation et mise en perspective de sa pratique	30 h	2
BCS6-UE3-S4	Méthodologie de recherche universitaire-parcours suivi Mémoire (s'initier à une démarche de recherche)	6 h	/
BCS6-SAE-S4	Mémoire de recherche en lien avec la mise en perspective de sa pratique	TP	3

Bloc de compétences transversales 4 (BCT4) / Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

BCT4-S4 - Caractériser et valoriser son identité professionnelle

Durée : 15 h Intervenantes : Ingrid FLORIN, Léna ROBLIN Coefficient : 2

Outils de communication, de montage et de gestion vidéographique aux fins de valoriser son identité professionnelle

Évaluation

- Réalisation d'un court objet vidéographique



Bloc de compétences transversales 5 (BCT5) / Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

BCT5-S4 - Stage d'observation en milieu professionnel d'enseignement de la danse
Durée : 20 h Coefficient : 2

Stage d'observation en fin de saison (période des examens, des spectacles de fin d'année, des bilans annuels).

Évaluation

- Rapport de stage

Bloc de compétences spécifiques 1 (BCS1) / Maîtriser au moins une technique de danse dans ses dimensions artistiques à un niveau professionnel

BCS1-UE1-S4 - Cours de développement technique et artistique en danse
Durée : 16,5 h Intervenant-e-s : Liste non exhaustive et reliée aux spécificités chorégraphiques : Zoé DURAND, Pauline DASSAC, Daniel HOUSSET, Stéphane BOURGEOIS, Rosine NADJAR, José-Luis SANCHEZ, ... Coefficient : 0,5

Spécificité chorégraphique (Jazz - Contemporain) et discipline complémentaire (Classique)
La maîtrise d'une spécificité relève d'un entraînement permanent. Le corps et la sensibilité évoluant sans cesse, il est indispensable qu'une pratique régulière et de haut niveau permette à l'étudiant-e/stagiaire d'entretenir, développer ses compétences spécifiques, qu'elle nourrisse le réservoir de ce dont il dispose pour s'exprimer et transmettre.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)

BCS1-SAE-S4 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation
Durée : Travail personnel Coefficient : 4,5

À partir du solo du semestre précédent et de la thématique qui l'a inspiré, réalisation d'un objet vidéographique qui puisse être une "carte de visite" sur la relation que l'on entretient avec l'art de la danse, sa vision de celui-ci, son degré de maîtrise au service de la création et de la transmission. Un dossier viendra étayer les processus de travail, références convoquées et choix opérés.

Évaluation

- Réalisation vidéographique "carte de visite artistique" à partir du solo



Bloc de compétences spécifiques 3 (BCS3) / Accompagner la construction corporelle sensible des élèves et prévenir les risques liés à la pratique de la danse

BCS3-UE1-S4 – Approches somatiques et Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)

Durée : 28,5 h Intervenant-e-s : Valentine VUILLEMIER, Robert LE NUZ, à confirmer

Coefficient : 4

Contenus :

- Mises en situation exploratoires en lien avec les contextes d'application (Cours de différents niveaux et ateliers), analyse des pratiques ;
- Travail réflexif en lien avec son esthétique ;
- Développement de capacités d'observation, d'analyse et de remédiations.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)** - Coeff. 1
- **Travail écrit d'analyse** - Coeff. 1

BCS3-UE2-S4 - Développement physiologique, psychologique et psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent

Durée : 18 h Intervenant-e-s : à confirmer Coefficient : 1

Éléments de base des processus de développement affectif et cognitif de l'être humain dans les premières phases de sa vie jusqu'à l'adolescence. Il s'agit principalement dans ce cadre d'ouvrir à des dimensions jusque-là non conscientisées par l'étudiant-e et qui impacte la relation pédagogique.

Connaissance du développement neuro-psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent.
Connaissances élémentaires de neurophysiologie et psychophysiologie du comportement moteur :

- domaine de la perception, sensation psychomotrice ;
- image du corps, schéma corporel ;
- habileté et capacité motrices, rapport entre efficacité motrice et finalité artistique.

Sensibilisation aux différentes formes de handicap.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**
- **Fiches récapitulatives**

BCS3-UE3-S4 - Neuroscience et conscience corporelle

Durée : 18 h Intervenante : Bérangère THIRIOUX Coefficient : 1

Les apports des neurosciences sur la compréhension des mécanismes de conscience corporelle, leurs rôles dans les dynamiques d'empathie kinesthésique, la fonction de celles-ci dans les relations pédagogiques, l'adaptabilité, la créativité.



Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Présentation d'exposés thématiques avec mises en situation entre pairs

BCS3-SAE-S4 - Situation d'Apprentissage et d'Évaluation

Durée : Travail personnel Coefficient : 3

Réalisation individuelle et présentation d'une proposition chorégraphique (2 à 3mn) à partir d'une thématique tirée au sort, dossier d'étayage, soutenance.

Évaluation

- Réalisation chorégraphique thématique, dossier d'étayage et soutenance

Bloc de compétences spécifiques 5 (BCS5) / Conduire des parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de médiation

BCS5-UE1-S4 - Stage en immersion professionnelle au sein d'une structure dont les enjeux EAC et Médiation font partie du projet d'activité

Durée : 40 h Coefficient : 7

- Observer l'intégration des œuvres dans les projets EAC ;
- Comprendre les dynamiques partenariales ;
- Identifier les dispositifs de médiation ;
- Comprendre les dispositifs d'école du spectateur ;
- Analyser les effets sur les publics.

OBSERVER, PARTICIPER, ANALYSER, RELIER

Évaluation

- Compte-rendu de stage et soutenance

Bloc de compétences spécifiques 6 (BCS6) / Questionner ses pratiques artistiques et pédagogiques et s'initier à une démarche de recherche

BCS6-UE1-S4 - Les fondamentaux des spécificités chorégraphiques

Durée : 21 h Intervenant-e-s : Rosine NADJAR, Daniel HOUSSET Coefficient : 2

Ces apports visent à recenser, enrichir et stabiliser les connaissances incarnées indispensables liées à une spécificité chorégraphique dans l'objectif de la transmettre.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Réalisation d'une séquence dansée mettant en exergue les fondamentaux de la spécificité et dossier d'étayage



BCS6-UE2-S4 - Stage d'observation en milieu professionnel de transmission de l'art de la danse

Durée : 30 h Coefficient : 2

Deux dernières semaines de mai

Être immergé dans un lieu d'enseignement de la danse à un moment crucial d'une saison (examen de fin d'année, spectacle, concours, ...) doit permettre à l'étudiant-e de goûter à la pleine mesure du métier qu'elle ou il envisage d'exercer, au milieu auquel elle ou il souhaite contribuer. L'enjeu est aussi de faire émerger des besoins concernant certains des outils indispensables qui seront découverts et expérimentés en troisième année.

Évaluation

- **Compte-rendu de stage**

BCS6-UE3-S4 - S'initier à une démarche de recherche

Durée : 6 h Accompagnatrice : Céline ROUX

Évaluation

- **Évalué dans le cadre du Mémoire et de sa soutenance**

BCS6-SAE-S4 - Mémoire de recherche en lien avec la mise en perspective de sa pratique

Durée : Travail personnel Coefficient : 3

En reconvoquant l'ensemble des apports des quatre premiers semestres de la formation et ses désirs professionnels, il s'agira, entre autres objectifs, d'éclairer une mise en perspective de sa pratique et de ses enjeux au regard des éléments constitutifs du BCS6. Cette démarche va sous-tendre la posture dans laquelle l'étudiant-e cheminera avec les outils de la pédagogie de la danse et aider à construire une attitude intégrant apprentissages et transmission.

Liens avec le SNOP (Schéma national d'Orientation Pédagogique)

Évaluation

- **Mémoire de recherche et soutenance**



06. Les enseignements de troisième année (S5 et S6)

Troisième année - semestre 5

SEMESTRE 5		VOL. H	ECTS
		273 h	14
Bloc de compétences spécifiques 4		273 h	14
BCS4-UE1-S5	Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un projet pédagogique d'éveil et d'initiation à la danse et de ses composantes sur l'ensemble du cycle	66 h	2
BCS4-UE2-S5	Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un projet pédagogique et de ses composantes sur l'ensemble des cycles	76 h	2
BCS4-UE3-S5	Outils de lecture et d'analyse de pratique des cours "enfants" en situation scolaire	23 h	2
BCS4-UE4-S5	Outils de lecture et d'analyse de pratique de cours et ateliers de développement technique et artistique	33 h	2
BCS4-UE5-S5	Ateliers de Conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, Mises en situation et Inclusivité, collaboration avec un musicien accompagnateur	25 h	2
BCS4-UE6-S5	Ateliers de Conduite de cours et ateliers spécifiques, Mises en situation et Inclusivité, collaboration avec un musicien accompagnateur	26 h	2
BCS4-SAE-S5	Situation d'Apprentissage et d'Évaluation / Réalisation artistique pour les enfants	24 h	2

Bloc de compétences spécifiques 4 (BCS4) / Enseigner la danse

BCS4-UE1-S5 - Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un projet pédagogique d'éveil et d'initiation à la danse et de ses composantes sur l'ensemble du cycle

Durée : 66 h Intervenants : Edwige AUDON (responsable pédagogique), Lara LHERMITTE (assistante), Christian CHAUVET (accompagnateur) Coefficient : 2

En lien avec le SNOP (Schéma National d'Orientation Pédagogique)

Maîtrise des processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves

■ Éveil (4 à 6 ans)

Capacité à favoriser chez l'élève la découverte personnelle d'éléments simples et capacité à utiliser le jeu et à stimuler la créativité pour faciliter l'expression artistique et corporelle.

■ Initiation (6 à 8 ans)

A partir de la poursuite du développement des aptitudes créatrices et de la sensibilité, capacité à aider l'élève à construire sa maîtrise corporelle ; introduction des premiers éléments fondamentaux constitutifs des techniques de danse.

Approche de la progression pédagogique spécifique à cette étape du développement de l'enfant en lien avec la culture artistique :

- Objectifs, moyens, modes d'évaluation.
- Élaboration d'un programme.



- Construction et conduite d'un cours/atelier en lien, le cas échéant, avec le projet d'établissement de la structure employeur, les enjeux de l'éducation nationale en matière d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

- Articulations entre Éveil-Initiation à la danse et Cycle 1 du développement technique et artistique
- Liens avec le BCS5 dans le cadre d'un projet avec Danse à tous les étages (CDCN Itinérant) et le festival CapDanse à Concarneau (à confirmer)

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Élaboration de fiches récapitulatives
- Conduite d'atelier

BCS4-UE2-S5 - Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un projet pédagogique et de ses composantes sur l'ensemble des cycles

Durée : 76 h

Intervenant-es jazz : Daniel HOUSSET (coordonateur), Patricia GREENWOOD-KARAGOZIAN, Audrey BALAVOINE (à confirmer)

Intervenant-es contemporain : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS, Stéphane BOURGEOIS (à confirmer)

Coefficient : 2

En lien avec le SNOP (Schéma National d'Orientation Pédagogique)

- Découverte et expérimentation des processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves.
- Développement technique spécifique à chaque option (à partir de 8 ans) et acquisition de leurs vocabulaires.
- Acquisition des outils fondamentaux généraux et spécifiques permettant l'émergence et le développement des aptitudes corporelles et artistiques en lien avec les principaux savoirs et sensibilités associés (Culture chorégraphique, anatomie-physiologie, formation musicale, AFCMD)
- Acquisition d'outils fondamentaux permettant de créer et nourrir une collaboration féconde avec un musicien accompagnateur
- Approche de la notion de progression pédagogique en phase avec l'âge, le niveau, le contexte, le projet de l'établissement et le projet de l'élève :
 - Objectifs, moyens, modalités, modes d'évaluation,
 - Construction et conduite d'un cours, d'un atelier, le cas échéant avec un musicien accompagnateur, en stimulant chez l'élève la dynamique d'être acteur de ses apprentissages
- Articulations entre Éveil-Initiation à la danse et Cycle 1 du développement technique et artistique.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Élaboration de fiches récapitulatives

BCS4-UE3-S5 - Outils de lecture et d'analyse de pratique des cours "enfants" en situation scolaire



Durée : 23 h Intervenants : Edwige AUDON (responsable pédagogique), Lara LHERMITTE (assistante), Christian CHAUVET (accompagnateur) Coefficient : 2

Présentation et analyse des différents supports (matériel pédagogique, grilles de lecture et d'évaluation, stratégies posturales et spatiales, éléments de regard et de perception) qui seront exploités dans les temps d'analyse de pratique liées aux mises en situation pédagogiques ... Ces outils nourrissent la progression du futur enseignant en danse par leur contextualisation dans les différentes pratiques préprofessionnelles. Ces approches se tissent avec les apports du BCS3 et particulièrement ceux concernant l'analyse du corps dans le mouvement dansé.

* En lien avec les apports du BCS6 en matière de sciences de l'éducation dans le cadre d'un parcours partagé avec les M1 du Master MEEF de l'université de Nantes sur les outils d'analyse de pratique en situation de médiation et de transmission.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Élaboration de fiches d'analyse

BCS4-UE4-S5 - Outils de lecture et d'analyse de pratique de cours et ateliers de développement technique et artistique

Durée : 33 h

Intervenant-es jazz : Daniel HOUSSET (coordonateur), Patricia GREENWOOD-KARAGOZIAN, Audrey BALAVOINE (à confirmer)

Intervenant-es contemporain : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS, Stéphane BOURGEOIS (à confirmer)

Coefficient : 2

Présentation et analyse des différents supports (matériel pédagogique, grilles de lecture et d'évaluation, stratégies de regard/perception, stratégies posturales, ...) qui seront exploités dans les temps d'analyse de pratique liées aux mises en situation pédagogiques ... Ces outils, en lien avec les savoirs et sensibilités associés, la relation au musicien accompagnateur, à la musique et à l'environnement sonore, contribuent de l'évolution des éléments déployés et expérimentés dans l'UE5 et UE6. Ils nourrissent la progression du futur enseignant en danse par leur contextualisation dans les différentes pratiques pré-professionnelles. Ces approches se tissent avec les apports du BCS3 et particulièrement ceux concernant l'analyse du corps dans le mouvement dansé.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Élaboration de fiches d'analyse

BCS4-UE5-S5 - Ateliers de conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, mises en situation

Durée : 25 h Intervenants : Edwige AUDON (responsable pédagogique), Lara LHERMITTE (assistante), Christian CHAUVET (accompagnateur) Coefficient : 2

Essentiellement liés à la pratique de l'enseignement de la danse en fonction des contextes, âges et niveaux d'apprentissage, l'ensemble de ces cours et ateliers doivent permettre à



l'étudiant de manipuler, explorer, ajuster l'ensembles des contenus des UE précédentes. Par un jeu permanent d'essais/feed-back des formateurs et de ses collègues de promotion l'étudiant-e construit les bases d'un système de référence personnel qui lui permettra de cheminer dans sa profession de manière fluide, adaptative, évolutive et créative.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Mises en situation

BCS4-UE6-S5 - Ateliers de conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, mises en situation

Durée : 26 h

Intervenant-es jazz : Daniel HOUSSET (coordonateur), Patricia GREENWOOD-KARAGOZIAN, Audrey BALAVOINE (à confirmer)

Intervenant-es contemporain : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS, Stéphane BOURGEOIS (à confirmer)

Coefficient : 2

Essentiellement liés à la pratique de l'enseignement de la danse en fonction des contextes, âges et niveaux d'apprentissage, l'ensemble de ces cours et ateliers doivent permettre à l'étudiant-e/stagiaire de manipuler, explorer, ajuster, enrichir, faire évoluer l'ensembles des contenus des UE2 et UE4 ; la notion d'improvisation est à cet égard un support à apprivoiser. Par un jeu permanent de consignes plurielles introduites par les formateurs et d'essais/feed-back avec les collègues de promotion, l'étudiant-e/stagiaire construit les bases du système de référence personnel qui lui permettra de cheminer dans sa profession de manière fluide, adaptative, évolutive et créative.

Évaluation

- Assiduité, Participation et Progression (APP)
- Mises en situation

BCS4-SAE-S5 - Réalisation artistique pour les enfants

Durée : 24 h Intervenante : Edwige AUDON Coefficient : 2

Durant leur parcours de formation à la pédagogie de l'éveil et de l'initiation à la danse, les étudiant-e-s construisent à l'attention des classes qui suivront le parcours en milieu scolaire un spectacle d'introduction à la danse et de présentation de ses paramètres fondamentaux. Rentrer dans la danse par la découverte artistique.

Évaluation

- Construction, en groupe, d'un spectacle d'introduction à la danse pour les enfants



Troisième année - semestre 6

SEMESTRE 6		VOL. H	ECTS
		266 h	10
Bloc de compétences spécifiques 4		266 h	10
BCS4-UE1-S6	Stage de tutorat en structure d'enseignement de la danse	40 h	3
BCS4-UE2-S6	Conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, analyse de pratique, en collaboration avec un-e musicien-ne accompagnateur-trice	93 h	2
BCS4-UE3-S6	Conduite de cours et ateliers de développement technique et artistique, analyse de pratique, en collaboration avec un-e musicien-ne accompagnateur-trice	128 h	2
BCS4-SAE-S5	Conduite de l'épreuve de pédagogie au regard de l'épreuve terminale et retours	5 h	3

Bloc de compétences spécifiques 4 (BCS4) / Enseigner la danse

BCS4-UE1-S6 - Stage de tutorat en structure d'enseignement de la danse

Durée : 40 h Coefficient : 3

Immergé dans une situation réelle, l'étudiant-e/stagiaire ajuste, confronte et confirme les systèmes de référence amorcés en interne, accompagné par la tutrice, le tuteur qui l'accueille et lui confie la classe sous sa responsabilité

De manière plus précisée il s'agit durant ce parcours de :

- Mettre en perspective et confronter les enseignements et approches découverts en intra-muros ;
- Vivre et observer la réalité professionnelle de l'enseignement de la danse et des structures qui le rendent possible ;
- Donner des cours dans la pleine réalité des milieux d'enseignement, de leurs publics et de leurs contextes ;
- Participer à la vie d'un département danse, d'une école dans ses fonctions et actions artistiques, pédagogiques, territoriales et, le cas échéant, institutionnelles ;
- Prolonger les enjeux de « l'action et de la médiation culturelle » et nourrir la dimension éventuelle de « pôle ressource ».

Dans ce cadre, la fonction du-de la tuteur-trice contribue au tuilage entre milieu de la formation et milieu professionnel.

Cette étape doit en outre permettre d'envisager l'élaboration d'un programme d'enseignement artistique (en lien avec, le cas échéant, le projet d'établissement d'une structure employeur).

Évaluation

- Évaluation du parcours par le-la tuteur-trice
- Compte rendu de tutorat et soutenance



BCS4-UE2-S6 - Conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, analyse de pratique

Durée : 93 h Intervenants : Edwige AUDON (responsable pédagogique), Lara LHERMITTE (assistante), Christian CHAUVET (accompagnateur) Coefficient : 2

Essentiellement liés à la pratique de l'enseignement de la danse en fonction des contextes, âges et niveaux d'apprentissage, l'ensemble de ces cours et ateliers doivent permettre à l'étudiant de manipuler, explorer, ajuster l'ensembles des contenus des UE précédentes. Par un jeu permanent d'essais/feed-back des formateurs et de ses collègues de promotion l'étudiant-e construit les bases du système de référence personnel qui lui permettra de cheminer dans sa profession de manière fluide, adaptative et évolutive.

Si le Semestre 5 met l'accent sur la découverte et l'expérimentation des outils en situation de transmission, le Semestre 6 cible le développement d'une autonomie et d'une maîtrise naissante dans les processus de transmission.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**
- **Mises en situation**

BCS4-UE3-S6 - Conduite de cours et ateliers de développement technique et artistique, analyse de pratique

Durée : 128 h

Intervenant-es jazz : Daniel HOUSSET (coordonateur), Patricia GREENWOOD-KARAGOZIAN, Audrey BALAVOINE (à confirmer)

Intervenant-es contemporain : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS, Stéphane BOURGEOIS (à confirmer)

Coefficient : 2

Essentiellement liés à la pratique de l'enseignement de la danse en fonction des contextes, âges et niveaux d'apprentissage, l'ensemble de ces cours et ateliers doivent permettre à l'étudiant-e/stagiaire de manipuler, explorer, ajuster, enrichir, faire évoluer l'ensembles des contenus des UE6-S1-1 et 3; la notion d'improvisation est à cet égard une modalité à apprivoiser dans l'appropriation des techniques de danse et d'expression artistique. Par un jeu permanent de consignes plurielles introduites par les formateurs et d'essais/feed-back avec les collègues de promotion, l'étudiant-e/stagiaire construit les bases du système de référence personnel qui lui permettra de cheminer dans sa profession de manière fluide, adaptative et évolutive.

Si le Semestre 5 met l'accent sur la découverte et l'expérimentation des outils en situation de transmission, le Semestre 6 cible le développement d'une autonomie et d'une maîtrise naissante dans les processus de transmission.

Évaluation

- **Assiduité, Participation et Progression (APP)**
- **Mises en situation**



BCS4-SAE-S6 - Construction et conduite de cours en situation pré-professionnelle
Durée : 5 h Coefficient : 3

Épreuve blanche de pédagogie et retours

Évaluation

• **Situation d'examen terminal**

- Épreuve de pédagogie enfants et de développement technique et artistique.
- Entretien sur les choix et modalités de la conduite des cours et ateliers en lien avec les sciences humaines et les Arts

**PASSAGE DE L'ÉPREUVE OFFICIELLE DE PÉDAGOGIE CLÔTURANT LE PARCOURS ET
VALIDANT 60 ECTS**



07. Les principes et modalités d'évaluation

Fonctions

Enjeux formatifs

"Au regard des enjeux du parcours de formation et des compétences visées, organisées en blocs complémentaires, il s'agit de stimuler le déploiement chez l'étudiant-e/stagiaire d'un système de référence personnel et d'une dynamique d'auto-évaluation en lien avec son projet professionnel.

Dans ce contexte le regard des équipes pédagogiques doit permettre la mise en perspective des prises de consciences et des points d'appuis émergents, les repères sur lesquels ils se construisent. Questionner est fécond là où douter peut-être une entrave à la progression et à l'étayage des apports entre eux.

Enjeux normatifs

Subtil équilibre entre la personnalité artistique et pédagogique de l'étudiant-e/stagiaire et les attendus du RNCP 40006, les jurys internes et externes doivent, autant que faire se peut, être les garants de l'acquisition d'une maîtrise dans laquelle les apports qualifiés de théoriques se mesurent à l'aune de leur fonction dans la pratique de l'enseignement de la danse, dans les dynamiques relationnelles déployées de manière contextuelle. L'évaluation normative vise donc à valider le degré objectif des connaissances au travers de leurs réinvestissements dans les enjeux et modalités de transmission d'une pratique artistique, les effets des comportements de l'enseignant sur la progression et l'autonomisation de "l'élève".

Modalités

Les évaluations rythment le processus formatif.

Chaque formateur-trice communique aux étudiant-e-s/stagiaire, en début de semestre, les critères de leurs évaluations en fonction des modalités de celles-ci et de leurs occurrences dans le temps du dispositif.

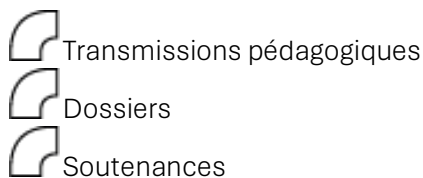
Évaluations continues

- Assiduité, Participation, Progression (APP)
- Des questions de cours qui jalonnent le parcours semestriel sous différentes formes (dissertation, réponses orales, QCM, QROC, ...)
- Des résumés, synthèses, exposés
- Stages, comptes rendus et soutenances
- Mises en situation pédagogiques et artistiques

Évaluations terminales (fin de semestre)

- Contrôles sur table
- Épreuves orales
- SAE* (Situation d'Apprentissage et d'Évaluation, seul-e ou en petit groupe) :
 - Réalisations d'objet chorégraphiques spécifiques
 - Réalisations artistiques





- Mémoire
- Épreuves terminales de pédagogie de la danse sous la responsabilité du ministère de la culture

**SAÉ : un projet, une tâche, un objet à réaliser, seul ou en groupe, pour réinvestir des connaissances et processus vus en cours/ateliers et dont l'objectif est de valider des compétences professionnelles. Les SAÉ présupposent la mobilisation de connaissances et compétences issues de différents blocs, elles se construisent sur une pensée systémique de la formation.*

Notations et validation des ECTS

- Les unités d'enseignements constitutives d'un bloc de compétence sont compensables sont compensables à l'intérieur d'un bloc ;
- En conséquence de ce principe, les ECTS affectés à chaque UE se voient convertis en Coefficients ;
- La somme des coefficients d'un bloc correspond strictement au nombre d'ECTS dont le bloc est valorisé ;
- Les enseignements d'un bloc pouvant être ventilés sur plusieurs semestres, la somme cumulée des notes coefficientées, débouche sur la validation des ECTS correspondants à celui-ci ;
- Une note moyenne supérieure ou égale à 10 valide les ECTS du bloc concerné.

La responsabilité de l'étudiant-e dans la gestion de son parcours qu'introduit ce principe de compensation a pour corolaire le fait que tous les blocs :

- n'ont pas systématiquement d'épreuve de rattrapage ;
- que les épreuves de rattrapage, le cas échéant, sont destinées aux étudiant-e-s obtenant des notes comprises entre 9 et 10 ;
- que les notes inférieures à 9 débouchent sur la nécessité de reprendre le parcours de formation correspondant au bloc concerné ;
- que la présence à l'ensemble des cours, ateliers et stages constituant le parcours de formation est obligatoire sauf "cas de force majeure", ainsi que le rendu des travaux associés.



08. La vie au Pont Supérieur

Les locaux du département danse

État des lieux

Le site de Nantes, situé 4 bis rue Gaëtan Rondeau 44200 Nantes, a été construit en 2015. Le bâtiment est mutualisé avec le Conservatoire de Nantes, situé juste à côté.

Les espaces réservés au Pont Supérieur sont les suivants :

Au rez-de-chaussée (R) :

- 10 bureaux administratifs
- 1 loge d'accueil
- 1 salle de pause
- 1 salle de visioconférence / réunion

Au R+1 :

- 1 salle de pratiques collectives servant aux cours théoriques (104)
- 1 foyer des étudiant-e-s

Au R+2 :

- L'ensemble de l'étage, à savoir :
- 2 studios de danse (201, 202)
- 2 grands vestiaires
- 1 loge professeur-e-s
- 1 petit vestiaire

Au R+3 :

- L'ensemble de l'étage, à savoir
- 1 salle de pratiques collectives servant aux cours théoriques (301)
- 1 salle de stockage

Au R+4 :

- 1 studio de danse (401)
- Les locaux de stockage, la loge des professeur-e-s, le sanitaires et les vestiaires sont mutualisés avec le Conservatoire de Nantes

Les R+5 et R+6 sont utilisés par le Conservatoire de Nantes à l'exception d'une salle étudiante (bureau du BEPS-salle informatique) au 5^e étage (salle 503).

L'ouverture des locaux le soir et le samedi permet aux étudiant-e-s et stagiaires de travailler en dehors des cours.

Fermeture : trois semaines en août et une semaine en décembre.

[Découvrir les locaux en images](#)



Principe d'utilisation des locaux par les étudiant-es et stagiaires

Pour leurs travaux personnels en dehors des heures d'ouvertures administratives, il conviendra de suivre la procédure d'utilisation et de réservation suivante. Les étudiantes et étudiants doivent obligatoirement signaler leurs arrivées et leurs départs sur le registre mis à disposition dans le hall d'entrée et prévu à cet effet.

Jours et horaires d'utilisation : du lundi au vendredi de 8h à 21h15 et le samedi de 9h à 17h

- Le Pont Supérieur ouvre la réservation de ses studios prioritairement aux étudiant-es et stagiaires ;
- Le prêt de studios est également possible pour les ancien-nes étudiant-es, stagiaires, intervenant-es, compagnies ou associations mais il est soumis à l'autorisation de l'adjointe au directeur du département danse. Les demandes devront être effectuées dix jours minimums avant l'action prévue. Une convention encadrant la mise à disposition devra être signée au préalable ;
- Les étudiant-es, stagiaires ou intervenant-es sont autorisé-es (sur demande expresse au département danse) à travailler avec des personnes extérieures dans le cadre d'un projet que l'étudiant-e porte. Elles doivent être couvertes par leur responsabilité civile (attestation à fournir).

NB : Dans le cadre des utilisations en autonomie par des personnes extérieures autorisées (compagnies, associations, partenaires dans le cadre d'un projet étudiant), celles-ci devront avoir suivi obligatoirement la sensibilisation sécurité incendie (SSI) délivrée par le coordinateur technique du Pont Supérieur.

Réservation depuis Nantes

Compte tenu de la forte demande, il est nécessaire de coopérer et de négocier le partage des studios dans un principe de bien vivre ensemble. Il est possible de réserver un studio pendant **2h maximum**. Un tableau de réservation est à disposition au 2^e étage. Il est possible de réserver 15 jours maximum à l'avance.

Exemple : le lundi 1 septembre écoulé, la réservation du lundi 15 septembre suivant est ouverte à partir du mardi 2 septembre.

La réservation stipule le nom du ou des utilisateurs, la date, la salle, l'horaire de début et de fin d'utilisation. Il est demandé de ne pas effacer les noms des personnes déjà inscrites. Seul l'agent d'accueil a la charge d'effacer le tableau.

En fonction des périodes de l'année la demande d'utilisation des espaces peut-être très importante. Il s'agit dans ces moments de prendre aussi en compte le fait de pouvoir partager les studios.

D'octobre à juin, il est également possible pour les étudiant-es et stagiaires de se renseigner sur la disponibilité des studios par téléphone auprès de l'agent d'accueil au 06 99 17 29 99 ou sur accueilnantes@lepontsuperieur.eu

Si une réservation est annulée, il est indispensable de prévenir l'agent d'accueil à l'avance afin de libérer le créneau pour une autre personne. L'agent d'accueil a autorité pour la régulation de la gestion des espaces, le cas échéant.



Le samedi, sans réservation préalable, il est recommandé de contacter l'agent d'accueil pour éviter de venir inutilement en cas d'indisponibilité de studios.

Le BEPS danse

Le BEPS, Bureau des Étudiant-e-s du Pont Supérieur, est une association qui a pour but de favoriser les échanges artistiques et pédagogiques entre les étudiant-es, stagiaires, diplômés du Pont Supérieur. Elle permet l'utilisation des locaux du Pont Supérieur de Nantes et/ou Rennes. Elle peut porter administrativement les activités artistiques et pédagogiques de ses membres.

Le siège social est fixé au Pont Supérieur, 4 bis rue Gaëtan Rondeau, 44200 Nantes.

L'association se compose de :

- Membres actifs ou adhérent-e-s
- Membres bienfaiteur-ice-s

Pour faire partie de l'association, il faut être étudiant-e, stagiaire, ancien-ne étudiant-e ou ancien-ne stagiaire du Pont Supérieur, et s'acquitter d'une cotisation annuelle.

Le BEPS porte diverses initiatives, notamment dans le cadre des appels à projets CVEC du CROUS permettant le financement d'actions ponctuelles correspondant aux thématiques suivantes : accompagnement social, la culture, le vivre-ensemble, la pratique sportive, le développement durable, la citoyenneté et la santé.

Chaque année de nouvelles élections entre étudiantes, étudiants, stagiaires ont lieu pour désigner les membres du bureau (président, secrétaire, trésorier).

Les délégué-e-s de promotion et les représentant-e-s au CA

Les délégué-es de promotion :

- élection : organisée par le département danse en octobre de l'année universitaire
- rôle : Informer la direction des questions des étudiant-e-s en matière organisationnelle, des problèmes individuels ou relationnels qui peuvent survenir afin de préserver une situation de travail saine et dynamique

Les représentant-es des étudiant-es au Conseil d'Administration :

- élection : organisée par la direction administrative et financière du Pont Supérieur au mois d'octobre de l'année universitaire
- rôle : porter la parole de la communauté étudiante et stagiaire au sein du Conseil d'Administration du Pont Supérieur (1 vote par titulaire)

3 titulaires et 3 suppléant-e-s :

- 1 binôme titulaire/suppléant-e : D.E. DANSE
- 1 binôme titulaire/suppléant-e : D.E. MUSIQUE
- 1 binôme titulaire/suppléant-e : DNSPM



Ressources bibliographiques

Le site de Nantes du Pont Supérieur dispose d'une petite bibliothèque dont les ouvrages sont empruntables auprès du coordinateur technique.

Une base de données est consultable sur ce lien :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Mgx8HgrbrLuGqIXqPTYt4OKThlaG91SM/edit?usp=sharing&ouid=113865420703969430332&rtpof=true&sd=true>

Un environnement de formation sûr et inclusif

Engagements et outils à disposition

Le Pont Supérieur s'engage à offrir un environnement de formation sûr et inclusif à travers :

→ SENSIBILISATION :

Ateliers et campagnes pour promouvoir le respect et l'égalité.

→ FORMATION :

Accompagnement des équipes pour prévenir et traiter ces situations.

→ SIGNALEMENTS SÉCURISÉS :

La [cellule externe de signalement](#) (code 1959) du ministère de la Culture permet de recueillir et traiter de manière confidentielle les signalements liés aux discriminations, violences, et harcèlements sexistes, sexuels ou moraux. Cette cellule est ouverte aux étudiantes et étudiants de toutes les écoles de l'enseignement supérieur culture. Elle propose un traitement des signalements par des juristes spécialisés et oriente vers des psychologues si nécessaire. [Pour en savoir +](#)

Par ailleurs, [un dispositif interne confidentiel](#) permet de signaler et traiter les situations relevant des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, en complément des recours juridiques existants, afin d'assurer un environnement sécurisé et respectueux.

Égalité femmes-hommes

En sa qualité d'établissement public d'enseignement supérieur accrédité Le Pont Supérieur s'inscrit dans la démarche impulsée par le ministère de la Culture et s'engage à mener et faire vivre en son sein une réflexion en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et plus généralement pour affirmer son refus de toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence.

Le Pont Supérieur est engagé dans la diffusion d'une culture de l'égalité auprès des étudiantes et étudiants, des stagiaires, de l'ensemble des équipes administratives, pédagogiques, artistiques et de ses partenaires pour lutter contre les stéréotypes et ouvrir le champ des carrières.

Votre référente égalité sur le site de Nantes :

Bérénice NOUHAUD

Assistante de scolarité chargée du suivi administratif des étudiants et des stagiaires

referentegalite1@lepontsuperieur.eu

+33 (0)6 29 84 41 66

[En savoir + sur la charte](#)



Accessibilité

Conformément à la loi du 11 février 2005, Le Pont Supérieur met en œuvre :

- Le principe fondamental de non-discrimination pour accéder aux droits communs pour toutes les dimensions de la vie (dimensions de la formation, sociale et professionnelle) ;
- Le principe fondamental d'accessibilité qui inclut l'accessibilité à la formation ;
- Le droit à la compensation (avec la possibilité de mobiliser des aides selon les besoins spécifiques liés au handicap).

Le Pont Supérieur inscrit dans la stratégie de l'établissement l'ambition d'une accessibilité universelle de sa mission pédagogique, artistique et scientifique. Elle vise à conforter et développer la lisibilité et la mise en œuvre des dispositifs d'accessibilité offerts aux étudiants en situation de handicap. Une charte, visant à prendre acte des besoins spécifiques liés aux différents types de handicap, est disponible à la consultation.

Votre référente accessibilité :

Edwige AUDON

Adjointe à la direction du département danse

eaudon@lepontsuperieur.eu

+33 (0)6 80 76 74 59

[En savoir + sur la charte](#)



09. Bien vivre à Nantes

Le département du Maine-et-Laure est situé à Nantes, grande métropole de l'Ouest de la France, dans la Région Pays de la Loire, à une heure de la côte atlantique et à deux heures en TGV de Paris. Reconnue pour son dynamisme économique, sa qualité de vie, son dynamisme culturel et son soutien à la création contemporaine, Nantes a été désignée Capitale européenne de l'innovation en 2019 par la Commission européenne.

Éclectisme des paysages et du patrimoine, dynamisme et diversité des propositions culturelles, qualité du cadre de vie saluée par le titre de Capitale verte de l'Europe, valent à Nantes d'être régulièrement classée en tête du palmarès des villes où il fait bon vivre. Métropole dynamique, Nantes est parmi les meilleures dans les classements qualitatifs de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

Se loger

Consulter le guide "[Trouver un logement](#)" : Édition Pays de Loire. Guide réalisé par le réseau Info Jeunes des Pays de Loire, lieu de ressources et d'écoute pour la jeunesse.

Contactez le CROUS de Nantes-Pays de la Loire :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Les étudiantes et les étudiants du Pont Supérieur peuvent faire une demande de logement étudiant auprès du CROUS. Il n'est pas indispensable d'être boursier pour effectuer cette demande. Il existe plusieurs résidences universitaires à Nantes gérées par le CROUS, notamment sur l'île de Nantes, à quelques minutes du Pont Supérieur.

Le Pont Supérieur est habilité auprès du CROUS, de ce fait vous pouvez faire des demandes de bourses et/ou de logement.

Ces demandes doivent être effectuées sur le site du CROUS de votre région d'origine.

La Caisse d'Allocations Familiales : <https://www.caf.fr>

Les aides au logement sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales (CAF) sur des critères sociaux (ressources, situation familiale, nature du logement etc.).

Se soigner

Les bons réflexes : le compte Ameli (régime général)

Il est important de renseigner et mettre à jour vos informations sur votre compte Ameli (adresse postale, RIB, médecin référent) afin de pouvoir bénéficier de tous les services auxquels vous avez le droit.

Samu (urgences médicales) : 15 (poste fixe) ou 112

Pompiers : 18 (poste fixe) ou 112

SOS Médecins : 02 40 50 30 30 ou le 116 117

<http://www.sosmedecins-nantes.fr/>

Pharmacies de garde : 32 37

→ **Service de santé des étudiants de Nantes Université** : 02 40 37 10 50 et 02 40 37 10 69

Maison des services

110, bd Michelet BP.32238 44322 NANTES Cedex 3

accueil.sse.nantes@univ-nantes.fr

Annuaire des professionnels de santé : <http://annuaire.sante.ameli.fr/>



→ **Planning familial de Loire-Atlantique** : 4 rue Meuris, 44100 Nantes

02 40 20 41 51

Lieu d'information et d'aide sur la sexualité, la contraception, la maternité, l'IVG

<https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-loire-atlantique-44>

Dispositifs de soutien psychologique

→ **La Cnaé, un nouveau service dédié au bien-être des étudiants**

Organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Cnaé est la Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et des étudiants. C'est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.

Opérée par l'association « [En Avant Toutes](#) », une ligne d'écoute professionnelle vous est proposée au n°30 40 de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi. Gratuite et confidentielle, cette ligne mobilise des professionnels (psychologues, travailleurs sociaux) qui répondent à vos questions, vous écoutent avec bienveillance et vous orientent, si besoin, vers les ressources adéquates.

[Possibilité](#) de contact par mail : 3040@enseignementsup.gouv.fr

→ **Ligne d'écoute Nightline**

Retrouvez sur le site <https://www.nightline.fr/> une ligne d'écoute, des conseils ainsi qu'un répertoire des services de soutien psychologique pour tous et toutes, par académie.

→ **Le dispositif Santé Psy :**

Vous pouvez bénéficier de 12 séances maximums par année universitaire avec un psychologue sans avancer de frais et en toute confidentialité. Sur présentation de votre carte d'étudiant de l'enseignement supérieur ou tout document équivalent, vous pourrez choisir un psychologue pour vous accompagner via le dispositif Santé Psy Étudiant.

<https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

Demander une aide financière

→ **CROUS :**

Le Pont Supérieur est habilité auprès du CROUS, de ce fait vous pouvez faire des demandes de bourses et/ou de logement. Ces demandes doivent être effectuées sur le site du CROUS de votre région d'origine. La campagne pour les demandes de bourses via le CROUS est ouverte de la mi-janvier à la mi-mai.

Instructions pour les demandes de bourses sur le site internet du CROUS :

- Cocher la case « Arts et Architecture »
- Établissement : EPCC PES Bretagne Pays de la Loire
- Académie/département : Nantes (Loire Atlantique) ou Rennes (Bretagne)

ATTENTION : certains parcours relèvent de la formation professionnelle (ex : Parcours Prépa danse EAT). À ce titre, les apprenants ont le statut de stagiaire. Ils ne peuvent pas prétendre aux bourses du CROUS.

Pour toute demande de renseignement concernant une prise en charge par un organisme financeur, merci de contacter : Bérénice NOUHAUD : 06 29 84 41 66

bnouhaud@lepontsuperieur.eu



Les aides sociales du CROUS :

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 17h - Accueil téléphonique : 9h à 13h au 2
Boulevard Guy Mollet - Nantes

<https://www.crous-nantes.fr/aides-sociales/>

[Solliciter une aide d'urgence](#)

Service social du CROUS : 02 40 37 13 39

Approche globale de votre situation sociale

Sur rendez-vous, secrétariat : lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12h/14h à 16h, vendredi 9h à 12h.

→ La CAF :

- [Des solutions pour les 16-25 ans](#) (les aides au logement, la prime d'activité...)

→ L'ÉTAT

- [Allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté](#) : pour les étudiants rencontrant des difficultés financières durables. Il s'agit d'une aide financière qui peut être versée en cas de non-éligibilité à la bourse d'enseignement sur critères sociaux

- [Aide spécifique ponctuelle pour étudiant en difficulté](#) : pour les étudiants rencontrant passagèrement de graves difficultés financières.

- [Aide au mérite pour étudiant boursier](#) : pour les bacheliers ayant obtenu une mention « Très bien » et souhaitant intégrer l'enseignement supérieur à la rentrée.

- [Le prêt étudiant garanti par l'État](#)

→ La région Pays de la Loire

- [Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue](#) : sécuriser financièrement les parcours de formation des stagiaires de la formation professionnelle, versée au titre du Code du travail aux demandeurs d'emploi non indemnisés par l'assurance chômage.

→ Le département de Loire-Atlantique

- [Le Revenu jeunes](#) : une aide financière d'un montant maximum de 500 € versée sous conditions de ressources pendant 3 mois (et qui peut ensuite être renouvelée selon la situation par périodes de trois mois).

- [Le fonds d'aide aux jeunes \(FAJ\) individuel](#) : cette aide est destinée aux jeunes en situation de précarité qui ne peuvent pas s'appuyer matériellement et financièrement sur leur famille pour réaliser leurs projets.

- [L'aide individuelle à la formation \(AIF\)](#) - pour les stagiaires de la formation professionnelle : l'aide individuelle à la formation vous permet, si vous êtes allocataire du revenu de solidarité active (RSA), de financer une formation qui vous favorise l'accès à l'emploi.

→ Nantes Métropole

- [Fond d'Aide aux Jeunes](#) : cette aide financière est destinée à répondre à des besoins urgents ou à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes habitant Nantes ou la métropole nantaise.



Se déplacer

→ Transports en commun, covoiturage, 2 roues

Naolib : <https://naolib.fr/fr/tarification-solidaire>

TER Pays de la Loire : www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire (tarif jeune, stages et demandeurs d'emploi)

Aléop : <https://aleop.paysdelaloire.fr/aleop-cest-aussi-le-covoiturage>

Blablacar : <https://www.blablacar.fr/>

Vélocampus : www.velocampus.net Prêt longue durée d'un vélo aux étudiant-e-s pour leurs déplacements utilitaires ; atelier de réparation ; actions et les animations sur les campus

Aides à l'achat vélo : <https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/aides-et-bons-plans/aides-a-l-achat-de-velo>

→ Aides au permis de conduire :

https://www.loire-atlantique.fr/44/jeunesse/l-aide-au-financement-du-permis-de-conduire-pour-les-jeunes/c_1154102

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/financement-du-permis-de-conduire-1624>

→ Réparation de véhicule, mécanique

Atao - Réparation vente de véhicules, de vélos, garage solidaire, <http://www.atao-insertion.fr/>

Lycée La Joliverie : 02 40 80 25 80 - Réparation et entretien de véhicules

Association L'Atelier (Pour apprendre à entretenir sa voiture) -

<http://association.latelier.free.fr/>

Mécanord - Rue Alfred de Vigny - 44300 Nantes – Tél : 02 40 76 56 70 - Atelier mécanique auto mis à disposition des usagers

Profiter de la culture à tarif réduit

Carte blanche : <https://metropole.nantes.fr/carte-blanche>

CartS : <https://metropole.nantes.fr/services/culture-loisirs-sports/offres-services-culturels/reductions-sorties-culturelles#serviceTocEntry0>

E.PASS Jeunes Culture-Sport : <https://www.infos-jeunes.fr/dispositifs/epass-jeunes-culture-sport-pays-de-la-loire>

